

## **Circulaire DGCS-SD-3A n°2010-206 du 16 juin 2010 relative à la remontée des indicateurs de suivi des mesures 1 et 16 du plan Alzheimer 2008-2012 (UHR/PASA et accueil de jour)**

16/06/2010

Date d'application : immédiate.

Résumé : la présente circulaire a pour objet d'organiser les remontées d'information du déploiement des mesures 1 et 16 du plan Alzheimer 2008-2012 relatives au développement des accueils de jour et à la création de pôles d'accompagnement et de soins adaptés (PASA) et des unités d'hébergement renforcé (UHR).

Mots clés : plan Alzheimer 2008-2012 - mesure 16 - PASA - UHR - procédure de labellisation - enquête quantitative trimestrielle - enquête qualitative annuelle - mesure 1 - accueil de jour - personnes âgées - maladie d'Alzheimer et maladies apparentées - capacité minimale.

Références :

Instruction interministérielle DGAS-2C-DHOS-DSS n°2010-06 du 7 janvier 2010 ;

Circulaire du 25 février 2010 relative à la mise en oeuvre du volet médico-social du plan Alzheimer et maladies apparentées 2008-2012 (mesure 1).

Texte abrogé : paragraphe 3 de l'instruction interministérielle DGAS-2C-DHOS-DSS n°2010-06 du 7 janvier 2010.

Annexes :

Annexe I. - Objectifs théoriques annuels de labellisation des PASA et des UHR.

Annexe II. - Tableau de bord de suivi des créations de PASA-UHR au niveau régional - secteur médico-social uniquement.

Annexe III. - Suivi de la capacité minimale des accueils de jour.

**Vous pouvez consulter cette circulaire, en version PDF, en cliquant sur le lien suivant :**

[http://daj.ap-hop-paris.fr/basedocumentaire/circulaire\\_DGCS\\_SD\\_3A\\_2010-206.pdf](http://daj.ap-hop-paris.fr/basedocumentaire/circulaire_DGCS_SD_3A_2010-206.pdf)

Source : BO Santé - Protection sociale - Solidarité no 2010/7 du 15 août 2010,